

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE PRICE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil tenue à l'Hôtel de ville de Price, lundi le 16 janvier 2017 à 20 heures, à laquelle sont présentes mesdames Nathalie Morissette et Lise Lévesque, conseillères et sont présents Yanick Ringuette, Ghislain Michaud et Mathieu Gagné, conseillers.

L'absence de monsieur Bruno Paradis est motivée.

Madame Lise Roy, adjointe administrative est aussi présente.

MOT DE BIENVENUE

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

2017-005

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté.

2. **Adoption des procès-verbaux :**

2017-006

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2016 et le procès-verbal de la séance d'ajournement du 20 décembre 2016 à 18h30, de même que celui du 20 décembre à 19h soient adoptés tels que rédigés.

Adopté.

3. **Lecture et adoption des comptes :**

2017-007

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Nathalie Morissette et résolu unanimement que les comptes suivants soient votés et payés :

Paiements effectués :

- Comptes à payer le 20 décembre 18 671,35\$
- Société canadiennes des postes 314,58\$
- Lincey Ouellet 130,00\$
- Télévision de la Mitis 120,00\$
- Jean-Philippe Lechasseur 60,00\$
- Henri Joseph 200,00\$

STT de la municipalité de Price 452,25\$

Salaires nets 42 780,52\$

Prélèvements :

2017-007

SSQ, Groupe financier RREM	3688,00\$
Revenu Canada	6 073,50\$
Revenu Québec	13 750,81\$
Financière Sun Life	1 858,31\$
Hydro-Québec	10 205,05\$
Bell Mobilité	39,00\$

Paiements à effectuer :

Gervais Blanchette	257,07\$
Jonathan Boucher	117,26\$
Mathieu Dufour	12,30\$
Gaz bar du pont	1 350,82\$
Garage Paul-Émile Anctil	36,63\$
Automation D'Amours inc.	907,84\$
FQM	220,50\$
CN	459,93\$
MRC de la Mitis	33,28\$
Produits sanitaires Unique inc.	764,94\$
Dickner	28,78\$
Nortrax	747,69\$
Laboratoire BSL	902,71\$
Wilfrid Ouellet inc.	56,28\$
Les Pétroles R. Turmel	3 314,07\$
Dicom	97,62\$
Protection Secur Feu	78,19\$

Adopté.

4. Correspondance :

4.1 **Déneigement stationnement Club des 50 ans et plus :**

2017-008

Considérant la demande du Club des 50 ans et plus relativement au déneigement de leur stationnement;

Considérant le début d'hiver peuplé de précipitations que nous connaissons cette année;

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement que les employés municipaux procède au déneigement du stationnement et ce, avec l'aide d'un des membres du Club des 50 ans possédant un camion, afin de faciliter le travail des employés.

Adopté.

4.2 **Album des finissants 2017 de l'École Le Mistral :**

2017-009

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de verser la somme de 25,\$ à la Fondation de l'école Le Mistral pour aider à la publication de l'album des finissants 2017.

Adopté.

4.3 **Hockey mineur de Mont-Joli :**

2017-010

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement de verser la somme de 25,\$ au hockey mineur de Mont-Joli Novice B et aussi un montant de 25,\$ au hockey mineur de Mont-Joli Atome BB, afin de les encourager dans la pratique de leur sport.

Adopté.

4.4 **Voyage d'immersion – Groupes anglais 2^e et 3^e secondaire :**

2017-011

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de verser la somme de 25,\$ à la Fondation de l'école Le Mistral, afin de les aider au financement de ce voyage à New York et Washington.

Adopté.

4.5 **Premier bébé de l'année :**

2017-012

Considérant que le premier bébé de l'année de la région Rimouski/Mitis provient d'une famille demeurant à Price;

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'offrir à 2 enfants, en âge de fréquenter le terrain de jeux, Étienne et Aurélie, un droit d'accès gratuit pour les activités de l'été 2017.

Adopté.

5. **Nomination du vérificateur pour l'exercice 2017 :**

5.1 **États financiers municipaux 2017 :**

2017-013

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de mandater la firme de comptables agréés « Mallette SENCRL » pour effectuer la préparation des états financiers et la vérification générale pour l'exercice 2017.

Adopté.

5.2 **États financiers pour l'alimentation en eau potable 2017 :**

2017-014

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de mandater la firme de comptables agréés « Mallette SENCRL » pour effectuer la préparation des états financiers 2017 pour le service d'alimentation en eau potable.

Adopté.

5.3 **États financiers pour le service des incendies :**

2017-015

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de mandater la firme de comptables agréés « Mallette SENCRL » pour effectuer la préparation des états financiers 2017 pour le service des incendies.

Adopté.

6. **Facturation annuelle pour le service des incendies :**

2017-016

Il est proposé par Nathalie Morissette, appuyé par Mathieu Gagné de facturer les municipalités de Grand-Métis (23 070,66\$), Padoue (12 902,55) et Saint-Octave-de-Métis (29 040,08) pour le paiement des quotes-parts respectives pour le service-incendie pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Adopté.

7. **Tarification pour les services de répartition incendie 2017 par la CAUREQ :**

2017-017

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement de verser la somme de 1 213,20\$ au Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) pour le paiement de la facture référant au service de répartition des appels d'urgence pour l'année 2017. Cette facture inclus, les municipalités de Price (749,70\$), Saint-Octave-de-Métis (238,95), Grand-Métis (105,75\$) et Padoue (118,80\$).

Adopté.

2017-018

8. **Compensation annuelle pour l'alimentation en eau potable :**

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement de transmettre une facture à la municipalité de Sainte-Flavie au montant de 27 725,42\$ et une facture à la municipalité de Grand-Métis au montant de 3 209,\$ pour le paiement des compensations annuelles de base pour le service d'alimentation en eau potable et ce, tel que prévu dans les prévisions budgétaires 2017.

Adopté.

2017-019

9. **Renouvellement de la cotisation annuelle et de l'assurance de l'ADMQ :**

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la facture #7249 au montant de 511,64\$ à l'Association des directeurs municipaux, relativement à la cotisation annuelle, à l'assurance cautionnement et les protections juridiques.

Adopté.

2017-020

10. **Contrat d'entretien et soutien des applications informatiques :**

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement d'autoriser le paiement des factures CESA20539 au montant de 5 311,85\$ et CESA22484 au montant de 471,40\$ référant au contrat d'entretien et de soutien des applications informatiques ainsi que la surveillance des copies de sécurité avec PG Solutions inc.

Adopté.

2017-021

11. **Utilisation temporaire de l'Hôtel de ville par les résidents de la Villa Saint-Rémi :**

Considérant que le Comité d'organisation des services pour personnes âgées de Price (COSPAP) a la responsabilité d'assurer la sécurité et l'intégrité physique des résidents de la Villa Saint-Rémi, située au 4, rue du Centre à Price;

Considérant que la grande salle de l'Hôtel de ville, située au 18, rue Oscar-Fournier, pourrait servir à des fins d'hébergement temporaire en cas de sinistre;

Considérant que COSPAP s'engage à assurer la sécurité de ses résidents, de même que des lieux et leur contenu lors de l'occupation des locaux;

Considérant que COSPAP assumera les frais additionnels encourus par la municipalité;

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement que la municipalité du Village de Price autorise le

Comité d'organisation des services pour personnes âgées de Price (COSPAP à utiliser la grande salle de l'Hôtel de ville à des fins de centre d'hébergement temporaire en période d'application des mesures d'urgence. De plus, il est résolu d'autoriser monsieur Fabien Boucher, maire et madame Lise Roy, adjointe administrative à signer pour et au nom de la municipalité du Village de Price, le protocole d'entente avec COSPAP. Le numéro de téléphone pour rejoindre la municipalité de Price est le (418) 775-2144 et en situation d'urgence, le (418) 750-0483.

Adopté.

12. **Projet « Emploi d'été Canada 2017 » :**

12.1 Poste de préventionniste (CCCI de Price) :

2017-022

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement que la municipalité de Price accepte que le Cercle combatif contre les incendies soumette un projet « Emploi d'été Canada 2017 » dans le cadre du programme d'emploi pour étudiants pour l'embauche de deux préventionnistes pour le service des incendies de Price.

Adopté.

12.2 Poste de moniteur/ Terrain de jeux :

2017-023

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement que la municipalité de Price accepte que le Club des Bons Amis de Price soumette un projet « Emploi d'été Canada 2017 » dans le cadre du programme d'emploi pour étudiants permettant l'embauche d'un moniteur pour les activités du terrain de jeux 2017.

Adopté.

12.3 Poste d'adjoint à la coordination des loisirs :

2017-024

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement que la municipalité du Village de Price accepte la responsabilité du projet « Emploi d'été Canada 2017 » dans le cadre du programme d'emploi pour étudiants pour l'embauche à la coordination des loisirs;
Que madame Lise Roy, adjointe administrative soit autorisée à signer tout document officiel concernant ledit projet pour et au nom du Village de Price avec le gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adopté.

13. **Vente d'un terrain situé au 15, Place des Pionniers et autorisation de signatures :**

2017-025

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement d'autoriser la vente d'un terrain à monsieur Michel Lagacé. La transaction concerne une partie du lot 91-3 du Fief Pachot, de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis, Village de Price, connue sous l'adresse civique : 15, Place des Pionniers;

Les conditions de vente sont :

- Prix de vente : 1,\$/pied carré
- Délai de construction : 1 ans après la signature de l'acte de vente du terrain;
- Délai pour l'aménagement du terrain : 2 ans après la signature de l'acte de vente du terrain;

Advenant le non-respect des conditions de vente, la municipalité du Village de Price se réserve le droit de reprendre possession du terrain moyennant le remboursement à l'acquéreur de 50% du prix payé. Dans cette éventualité, l'acquéreur s'engage à signer tout document pour donner effet à cette rétrocession. Toutes les améliorations faites à l'immeuble seront conservées par la municipalité. Monsieur Fabien Boucher, maire et madame Lise Roy, adjointe administrative sont autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la municipalité du Village de Price.

Adopté.

14. **Mandat au service professionnel d'urbanisme de la MRC pour modifier des articles du règlement de zonage #317 et le règlement de lotissement #318;**

2017-026

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Nathalie Morissette et résolu unanimement de mandater le service professionnel d'urbanisme de la MRC pour la préparation des documents afin d'effectuer des modifications à différents articles du règlement de zonage #317 et au règlement de lotissement #318.

Adopté.

15. **Entente avec SPA du Littoral :**

2017-027

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement d'accepter l'entente avec le SPA du Littoral concernant la cueillette et le contrôle des petits animaux domestiques pour la période du 1^{er} février 2017 au 30 janvier 2018, au prix de 1000,\$ par mois plus taxes.

Adopté.

16. **Soutien aux activités d'initiation au patinage et au hockey :**

2017-028

Il est proposé par Nathalie Morissette, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement de verser une compensation de 12,\$ par soir aux personnes responsables de l'animation des activités d'initiation au hockey et d'initiation au patinage.

Adopté.

17. **Divers :**

17.1 **Services professionnels de Tétra Tech :**

2017-029

Il est proposé par Nathalie Morissette, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de verser la somme de 9 338,79\$

à Tétra Tech pour le paiement de la facture #15306117 référant au budget des honoraires professionnels autorisés par la résolution #2016-293 et concernant les travaux sur les rues municipales prioritaires.

Adopté.

2017-030 17.2 **Factures de la MRC de la Mitis** :

Il est proposé par Nathalie Morissette, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de verser la somme de 916,39\$ représentant les frais pour la téléphonie IP d'octobre à décembre 2016 (319,56\$) facture # 33653 et les heures d'inspection de décembre 2016 (596,83) facture # 33668.

Adopté.

2017-031 17.3 **Souffleur D-30** :

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'autoriser le transport et l'achat d'une plaque d'attache rapide auprès de JA Larue afin de procéder à l'essai d'un souffleur D-30 pour une durée d'environ 25 heures.

Adopté.

18. Période de questions :

19. **Levée de l'assemblée** :

Madame Lise Lévesque propose la levée de l'assemblée à 21 heures.

Fabien Boucher, maire

Lise Roy, Adj. Adm.

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Fabien Boucher, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Fabien Boucher, maire

